

LE

# SPORT UNIVERSEL

## ILLUSTRÉ



AU BOIS DE BOULOGNE  
MADEMOISELLE GENEVIÈVE VIX, DE L'OPÉRA-COMIQUE

Cliché Jean Delton.

## CHRONIQUE

DANS le domaine des courses plates, la parole est aux statistiques et les acteurs vont goûter des vacances de quatre mois bien gagnées. Laissons ce sujet pour le moment, et occupons-nous un peu des jumpers dont les faits et gestes vont seuls retenir notre attention jusqu'au 15 décembre. Jamais peut-être la saison n'aura paru plus creuse. Il ne reste plus en scène qu'un bien petit nombre des vieux chevaux qu'on était habitué de voir à Auteuil. Parmi les vétérans, le plus en vue pour le moment est Ovide, disparu prématurément, il y a près de dix-huit mois, au moment où il commençait à prendre son métier et posait sa candidature à la Grande Course de Haies.

Remis sur jambes, par Lucien Robert, qui excelle à ces tours de force, il a enlevé, dans le style le plus brillant, le Prix Aston Blount, puis a fait sur les gros obstacles des débuts impressionnants. C'est une recrue intéressante, avec qui il faudra compter dans les épreuves de longue distance de fin d'année. Cet énorme animal, haut, épais, lourd de partout, est pourtant d'un entraînement délicat; il a pour lui d'être un Lauzun et jusqu'au bout l'étalon du Pin aura donné des sauteurs puissants et de chevaux de tenue.

On s'attend également à retrouver bientôt le bon Sauveur, qui a fait une rentrée quelconque, mais pourrait bien se révéler. Made in England semble être confiné par son entraîneur à Saint-Ouen et à Enghien. Reste Trianon, toujours sur la brèche, et Hopper qu'on n'a pas vu depuis longtemps. Jamais, nous le répétons, le bataillon de tête des vétérans n'a été aussi clairsemé.

Les vides semblent aussi se creuser parmi les rangs des jeunes; mais, pour eux, nous conservons l'espoir de révélations nouvelles. De Rosely, par exemple, le vainqueur du Prix Finot, l'existence n'était pas soupçonnée il y a quinze jours; la façon dont il a enlevé cette épreuve classique, malgré plusieurs grosses fautes, le place aux tout premiers rangs. Je ne pense pas cependant qu'il fasse jamais un sauteur très adroit; d'ailleurs, l'aptitude sur les obstacles est très rare dans la descendance de Le Hardy. Ekwanok, un moment considéré comme un crack, ne s'accommode pas du parcours d'Auteuil; il est trop violent en même temps qu'un peu léger, et d'ailleurs jamais cheval ne fut moins découpé en jumper que celui-là, avec son encolure fautive, son épaule verticale, son garrot en avant. Chez lui le cœur, la volonté de passer suppléent, sur un parcours coulant, à tout ce qui lui manque, mais son mécanisme doit se briser à la longue. Il n'avait pas eu le temps de s'user quand il est tombé dans le Prix Brinquant, jeudi dernier, fauchant les quatre concurrents les plus qualifiés. Cette chute brutale, après celle qu'il venait de faire à la rivière des tribunes, lui laissera un mauvais souvenir. Neuter, cheval de plat de bonne classe que des débuts sensationnels sur les haies de Deauville avaient mis en vedette, n'a pas lui non plus, quand il a abordé les obstacles d'Auteuil, justifié les espérances générales. C'est pourtant un Saint Damien et admirablement équilibré; chez lui, c'est le moral qui est sujet à caution. En revanche, Inquisitif fournira une sérieuse compensation à son propriétaire; ce fort poulain, très sérieusement charpenté, apte à porter tous les poids, saute admirablement et se plaît dans le lourd. Il a de l'avenir.

Somme toute, saison peu brillante, mais animée tout de même car les champs sont fournis. Dimanche, en dehors du Prix Brinquant, le clou était l'épreuve de gentlemen; elle a été l'occasion d'un joli succès pour M. de Carcaradec, dont les victoires en province ne se comptaient plus. On dit que d'ordinaire nos sportsmen pratiquants débutent en course, continuent en Concours hippique et finissent au manège. Le cavalier qui pilotait Le Balafré s'est adonné d'abord avec le succès que l'on sait aux sauts de Concours, on a vu qu'il n'avait rien perdu à cet exercice de l'allant et de la science du train qui font les bons gentlemen riders.

\*\*\*

Encore le doping.

Comme la Société d'Encouragement, celle des Steeple-Chases a été amenée à sévir. Dans trois cas, l'analyse chimique a révélé la présence d'alcaloïdes dans la salive de chevaux vainqueurs à

Auteuil. Comme on avait fait en plat, on les a distancés sans que cette mesure entraîne d'autres sanctions immédiates.

Le Comité de la rue Treillard semble donc se rallier à la façon de voir adoptée provisoirement rue Scribe. Avant que le règlement n'ait été modifié, on n'incriminera pas les personnes. Et cependant il y a des coupables des coupables d'autant moins dignes de pitié qu'ils étaient avertis et montrent un entêtement inconcevable.

J'avoue même ne pas arriver à comprendre la mentalité des dopeurs présumés. On avait suffisamment piôné l'infailibilité de l'analyse pour leur donner la certitude du mauvais résultat final de leur manœuvre. Ils étaient sûrs d'être pris, de se voir enlever la course indûment gagnée et ils ont persisté dans leurs errements! Voilà qui me dépasse.

Donc, Rosely se voit enlever le Prix Finot, et Varaville et Camyre, une course de moindre importance. Pour avoir pris ces nouvelles décisions, il faut que les commissaires aient vu leur religion éclairée d'une façon éclatante par M. Kauffman. Je n'en persiste pas moins à penser que ce professeur procéderait à ses analyses d'un cœur plus léger s'il lui était permis d'en démontrer contradictoirement l'exactitude.

Les propriétaires privés d'une course qu'ils croyaient légitimement acquise seraient sans doute bien aises, eux aussi, de se former une certitude en assistant à l'analyse d'un deuxième échantillon. Espérons qu'on voudra bien leur fournir cet apaisement.

En attendant, ces distancements ont des répercussions inattendues. Les sauteurs font l'objet de nombreuses transactions: Rosely, par exemple, a changé de mains peu après ses succès; son nouvel acquéreur a évidemment l'avantage de posséder aujourd'hui un cheval maiden, exempt de toutes surcharges. Mais qu'est-ce que le Rosely qu'il a acheté, et privé de stimulant, le vainqueur du Prix Finot est-il capable de remporter un prix à réclamer?

Il y a mieux, on annonçait dans les journaux spéciaux que des pourparlers avaient été engagés pour l'acquisition de son runner up du Prix Varaville, Menuet. Ces pourparlers n'ont pas abouti, fort heureusement. Car voyez la situation du monsieur qui achète un cheval parce qu'il le sait dépourvu de surcharge et qui se trouve du jour au lendemain en possession du vainqueur d'un prix de 10.000 francs, c'est-à-dire éliminé de certaines épreuves et pénalisé dans certaines autres.

Les acheteurs de Rosely et de Menuet peuvent évidemment poursuivre la résiliation de leur marché devant les tribunaux civils, mais à quel prix et au bout de quel temps verront-ils la solution du litige?

Dix autres problèmes se posent ainsi à la sagacité des rédacteurs du règlement annoncé. Par exemple: les deux premiers d'une course, tout en portant des couleurs différentes, appartiennent au même entraînement — la chose est arrivée tout récemment encore dans le Prix Congress; — si le vainqueur est distancé pour avoir été dopé, le prix va donc aller à son compagnon de boxe, nourri à la même cuisine et que l'on aurait toutes sortes de raisons de croire drogué, lui aussi, mais qui bénéficiera de la course parce qu'il n'aura pas été examiné?

On pourrait continuer longtemps ce petit jeu. Il est permis d'en conclure, pour l'instant, que les mesures d'une application aussi délicate, d'une répercussion aussi étendue, réclament un mûr examen et doivent être entourées d'un excès de précautions.

Puisque nous sommes sur le chapitre du doping, nous saisissons cette occasion de rectifier une erreur commise ici même. Lors du premier incident, nous faisant l'écho d'un bruit qui courait avec persistance, nous avons écrit qu'un cheval vainqueur d'une grande épreuve à Maisons et dans la salive duquel avaient été trouvés des alcaloïdes, examiné une seconde fois dans une non moins grande épreuve à Lonchamp, avait encore réagi de même façon. Quelques jours plus tard, le distancement de Bonbon Rose venait préciser cet on-dit. Or, il paraît que le fils d'Ermak qui avait réagi positivement à Maisons a réagi négativement à Paris. C'était cependant le cas, ou jamais, de lui donner un stimulant pour le Conseil Municipal, plus tentant encore, j'imagine, que la Coupe d'Or.

J. R.





plus en vue : La Topaze, Ekwanok et Le Potache entre autres.

Certes on craignait la rivière des tribunes pour Ekwanok et La Topaze; ils franchissaient pourtant gaillardement cet obstacle, mais le talus leur était fatal et ils culbutaient tous deux, entraînant dans leur chute leurs suivants immédiats : Le Potache et Make Haste II.

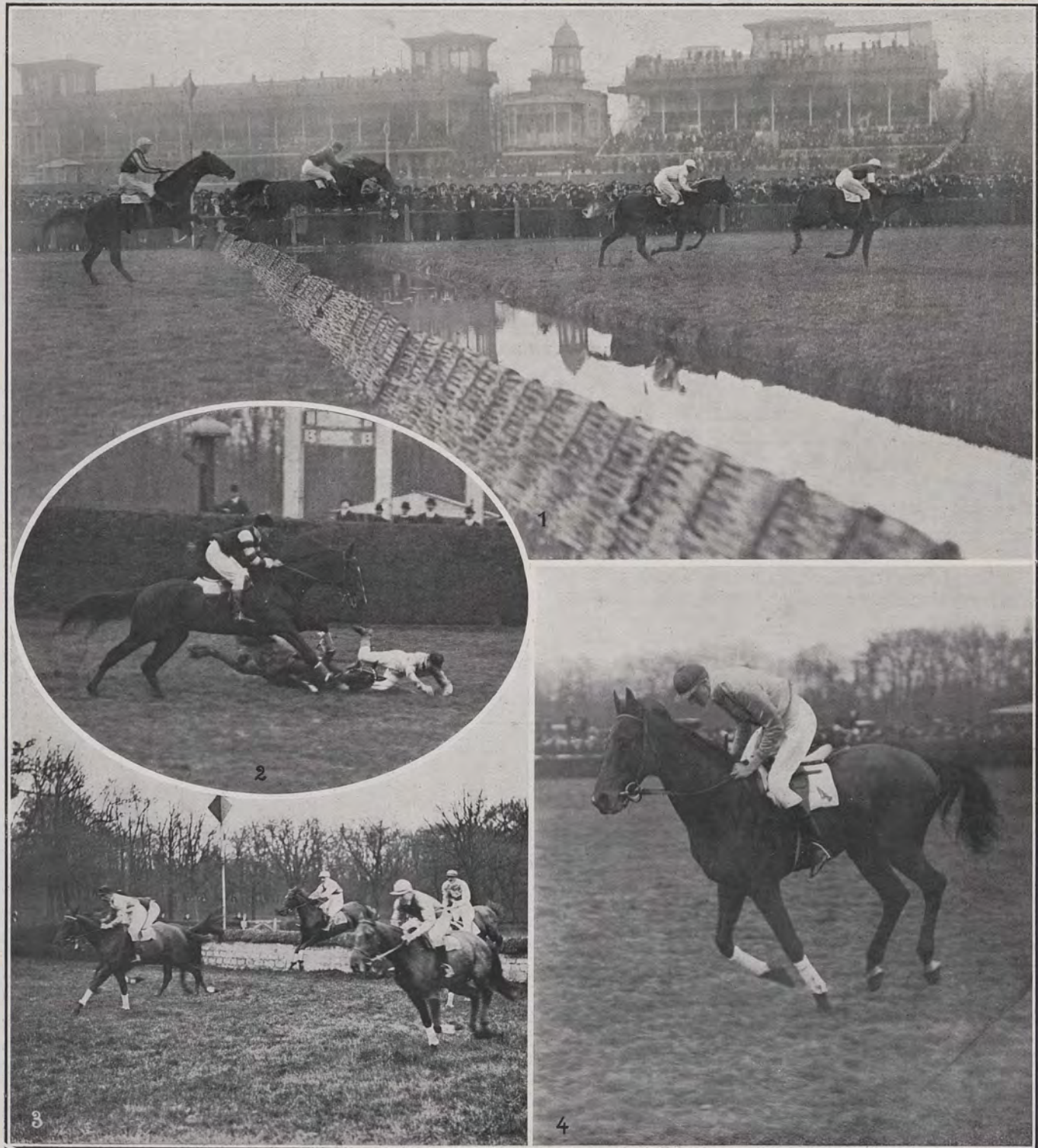
Débarrassés de ces rivaux de valeur, Inquisitif et Menuet III restaient seuls en course et franchissaient de concert tous les obstacles jusqu'au bull-finch, où Inquisitif se détachait pour l'emporter aisément de deux longueurs, tandis que Grand Duc III prenait la troisième place.

INQUISITIF, l'heureux vainqueur de cette épreuve, né en 1909, par Chardonneret et Indiscrète, n'avait remporté jusqu'ici qu'un seul succès, le Prix de Chanceaux, à Auteuil, où il précédait Make Haste II, Le Potache et Grand Duc III.

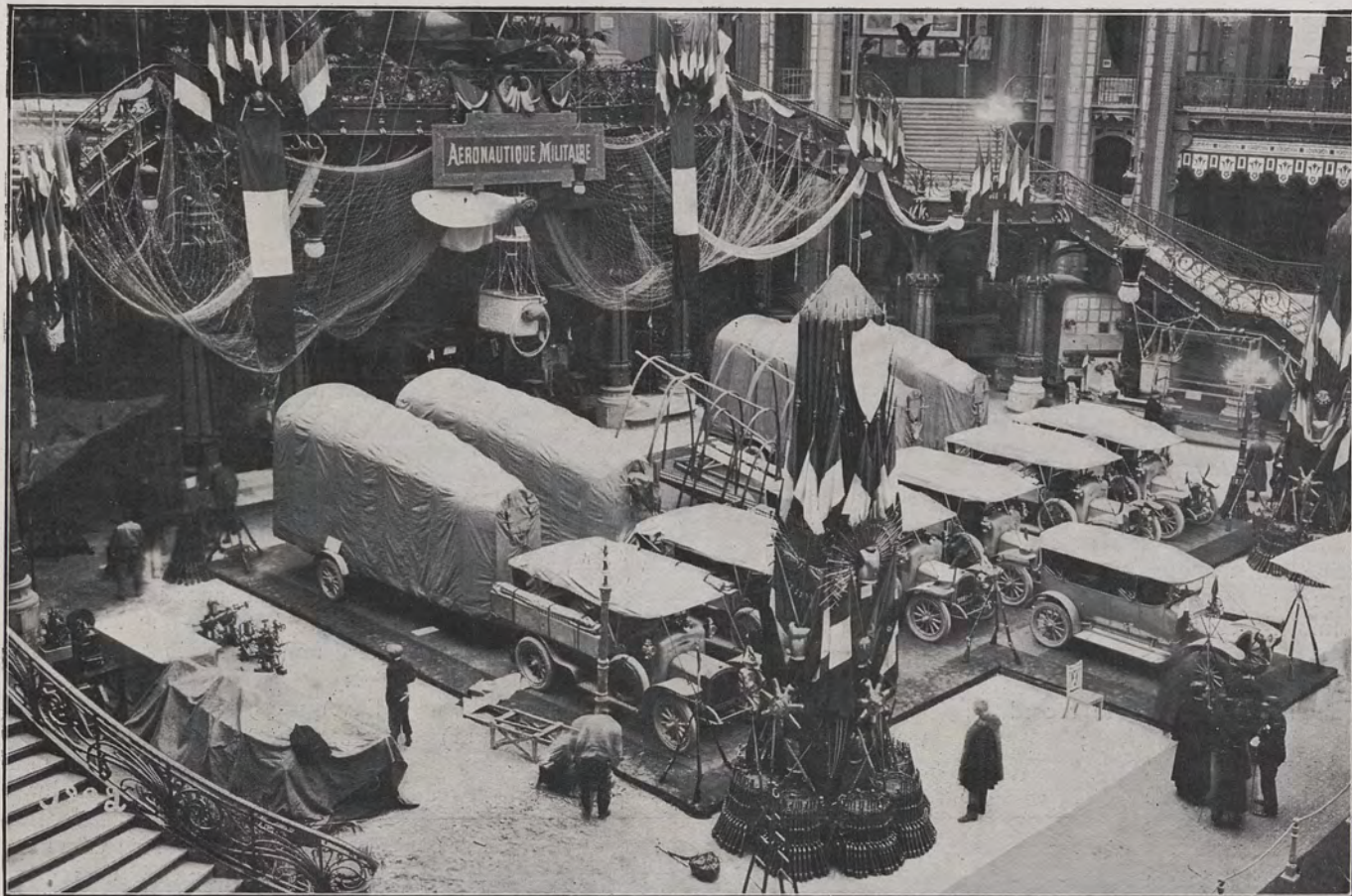
LE PRIX DE CHALONS (steeple-chase gentlemen riders, 4.500 mètres), l'épreuve classique de nos gentlemen riders, réunit 10 concurrents qui fournirent pour la plupart un excellent parcours. Le Balafre II fit preuve d'une supériorité des plus nettes sur ses rivaux et l'emporta des plus aisément.

Restant dans le peloton jusqu'au huit, le cheval de M. P. du Verdier, fort habilement monté par l'excellent cavalier M. de Carcaradec, se détachait à cet endroit de manière significative et passait le poteau, arrêté devant Corindon, Sunshine et Trudon.

LE BALAFRE II, dont nous reproduisons ci-dessous la photographie, né en 1906, par Perseus et Ebène, chez le vicomte de Bérenger, n'avait pas mis jusqu'ici à son actif de sensationnelles performances. Remportant quelques succès en province, il n'avait remporté à Paris qu'une seule victoire, le Prix de la Camargue à Saint-Ouen, à la suite duquel il avait été réclamé 4.700 francs à M. Salomon.



1. LE SAUT DE LA RIVIÈRE DU HUIT DANS LE PRIX VARAVILLE. HODÉON MÈNE DEVANT MENUET III, ROSELY ET NEUTER  
 2. CHUTE D'AIGLE IMPÉRIAL (M. BRUGÈRE) DANS LE PRIX DE CHALONS — 3. LE SAUT DU MUR EN PIERRES DANS LE PRIX DE CHALONS  
 4. LE BALAFRE II, MONTÉ PAR M. DE CARCARADEC, RENTRANT AU PESAGE, APRÈS SA VICTOIRE DANS LE PRIX DE CHALONS



LE STAND DE L'ESCADRILLE MILITAIRE AU SALON DE L'AÉRONAUTIQUE

## LE IV<sup>e</sup> SALON DE L'AÉRONAUTIQUE

LE 4<sup>e</sup> Salon de l'Aéronautique, qui vient de fermer ses portes le 10 novembre dernier, a consacré, outre les progrès accomplis en 1912 dans la construction des appareils d'aviation, la *militarisation* de l'aéroplane.

Certes, le Salon de 1912 ne nous a pas valu de nouveautés sensationnelles, mais les progrès sont pourtant certains chez toutes nos grandes firmes qui ont porté cette année leurs efforts sur le fini de la construction, la confortabilité de l'appareil et aussi sur sa solidité.

Constatons également que si le nombre d'exposants était cette année inférieur à celui enregistré lors des Salons antérieurs, par contre tous les modèles exposés au Grand Palais avaient fait leurs preuves et rejoignons-nous d'avoir vu disparaître nombre d'appareils des plus bizarres incapables du moindre vol présentés lors des dernières expositions.

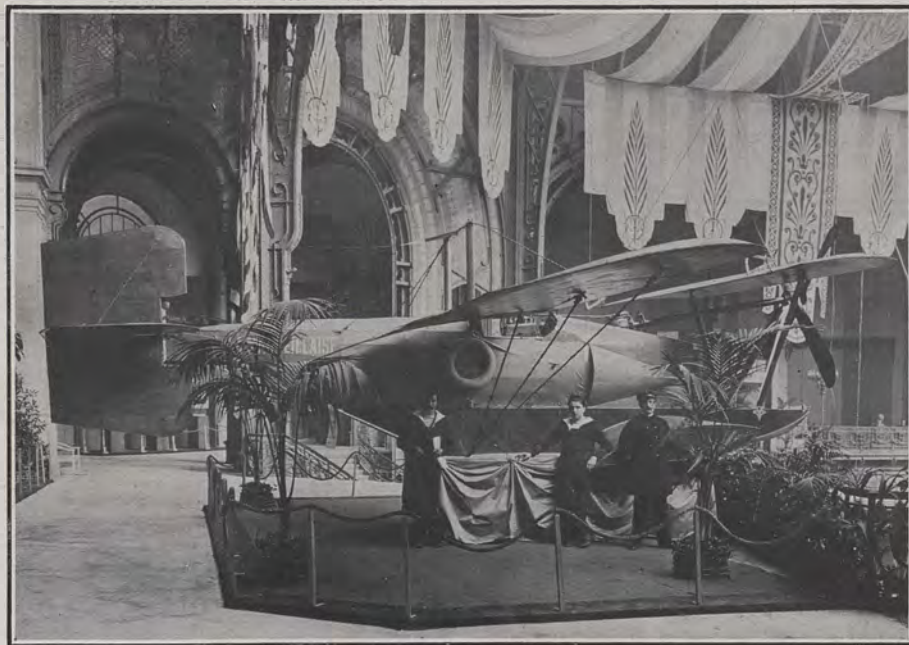
Parmi les innovations du Salon de 1912, signalons tout d'abord les modifications apportées par nos constructeurs dans le fuselage; le type mono-

coque lancé par Deperdussin, et dont un des modèles nous ramena la glorieuse Coupe Gordon-Bennett, est à l'ordre du jour et maintes maisons comme Blériot, Borel, Bréguet, Nieuport, Caudron, Hanriot, Morane nous présentaient tous des fuselages entoilés.

Côté atterrissage, quelques modifications également; le patin, conservé chez certains, est supprimé chez Deperdussin, Blériot, Clément-Bayard, REP, etc.

Les hydro-aéroplanes enfin, derniers enfants de la locomotion aérienne, étaient représentés par plusieurs modèles de deux types distincts, les uns à un ou plusieurs flotteurs comme chez Farman, Nieuport, Rep, Borel, Caudron; les autres à coque, comme chez Bréguet, Donnet-Lévêque, Chantiers de l'Artois et Bedélia.

Les caractéristiques du dernier Salon sont donc, en résumé : une construction plus soignée, plus de confort, simplicité de l'appareil afin de réduire la résistance et enfin protection du pilote dont la nacelle, chez certains constructeurs, est blindée de métal et principalement d'acier.



LA MARSEILLAISE, HYDRO-AÉROPLANE BRÉGUET DE LA MARINE MILITAIRE

Telles sont les considérations générales de l'Exposition qui vient de clore ses portes, considérations que nous allons compléter par l'étude de quelques-unes des nouveautés exposées dans les stands les plus remarquables du public et parmi lesquels il convient de citer celui de notre grande marque française CLÉMENT-BAYARD, dont les usines du quai Michelet, à Levallois, construisent, non seulement des aérostats et des avions, mais encore des dirigeables complets, enveloppe, nacelle, moteurs, etc.

Mieux qu'une longue description, la liste des performances exécutées par les dirigeables militaires Clément-Bayard, ces dernières années, donnera une juste idée de leur valeur.

Premier prix au concours du ministère de la Guerre (1909).

*Clément-Bayard II :*

Premier dirigeable type croiseur militaire ayant participé aux manœuvres de Picardie (septembre 1910);

Voyage Lamotte-Breuil-Londres (16 octobre 1910).

*Adjudant-Vincenot :*

A battu, le 19 juin 1911, le record du monde d'altitude (1.967 mètres);

A battu, les 7 et 8 juillet 1911, le record du monde de distance en circuit fermé (614 kilomètres);

A battu, les 7 et 8 juillet 1911 : le record du monde de durée (16 h. 20 m.); avait, à l'atterrissage, une quantité de combustible suffisante pour douze heures de marche supplémentaire;

Premier croiseur ayant satisfait aux épreuves militaires :

Manœuvres du 6<sup>e</sup> corps (septembre 1911).

Reconnaissance 500 kilomètres en 13 h. 30.

*Dupuy-de-Lôme :*

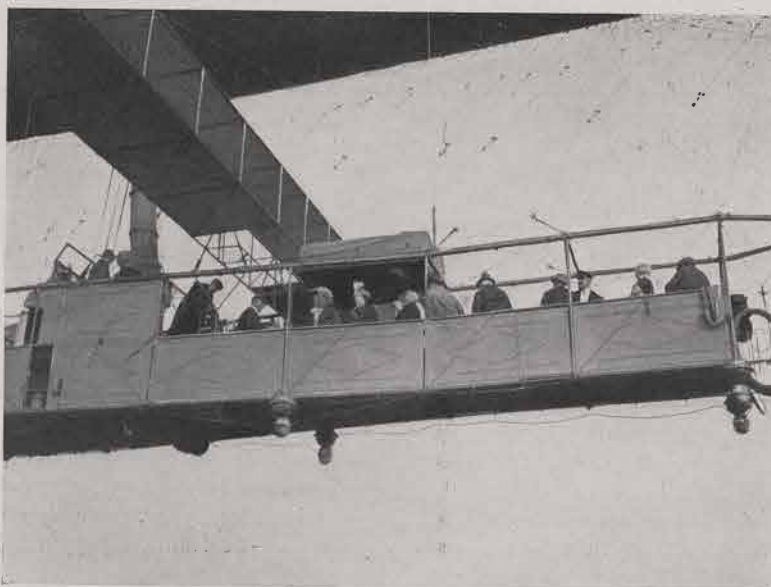
A battu, le 20 mai 1912, le record du monde d'altitude (2.940 mètres);

Grandes manœuvres de l'Ouest (1912).

Côté aéroplanes, les appareils ne le cèdent en rien au fini et à la perfection des aérostats. Clément-Bayard construit en effet un type de monoplane militaire d'une place et un biplane triplace, tous les deux métalliques, qui, quoique étant nouveaux



LE DIRIGEABLE MILITAIRE " DUPUY-DE-LOME " AUX GRANDES MANŒUVRES DE L'OUEST (1912)



DÉPART POUR UNE PROMENADE A BORD D'UN CROISEUR CLÉMENT-BAYARD

venus dans cette nouvelle industrie, ont déjà bien fait leurs preuves.

Dans la course Juvisy-Amiens-Juvisy (280 kilomètres), Gastinger s'est classé second sur un monoplane de série, derrière un appareil de course dont le moteur était beaucoup plus puissant. Le même fait se produisit au Circuit Forézien, où Guillaux, sur appareil de série, effleura le temps du premier et se classa second avec un moteur relativement faible.

Les Usines Clément-Bayard exposaient au Salon :

1<sup>o</sup> *Moteurs pour dirigeables.* — Nouveau mode de construction des cylindres, entièrement en acier. Continuation du système d'arbres à cames à la partie supérieure des cylindres (spécial à la Maison et ayant donné d'excellents résultats).

*Moteurs exposés.* — 1<sup>o</sup> 6 cylindres, alésage 155, course 200, puissance supérieure à 200 HP, poids 350 kilos; 2<sup>o</sup> 4 cylindres, alésage 135, course 160, puissance 100 HP, poids 200 kilos.

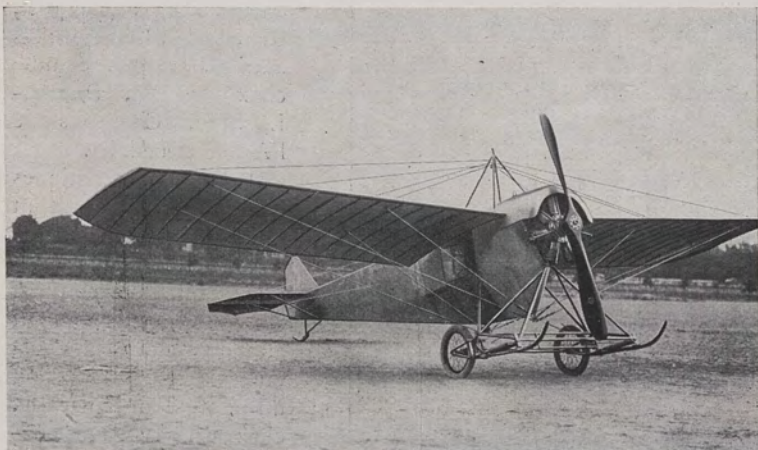
2<sup>o</sup> *Aéroplanes.* — 1<sup>o</sup> Monoplane Clément-Bayard monoplace, dont voici les caractéristiques :

Envergure 9 m., longueur 7 m. 30, surface portante 16 m<sup>2</sup>, poids à vide 320 kilos, moteur 50 HP. Appareil militaire pour le service d'explorations rapides. Grandes facilités de montage et de démontage par un dispositif de repliage d'ailes, avec accrochage instantané de haubans. Train d'atterrissage entièrement métallique, robuste et léger, démontable et interchangeable par trois boulons.

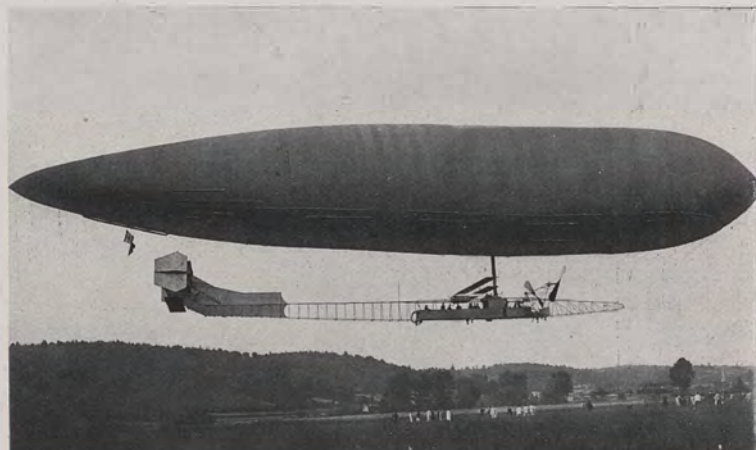
2<sup>o</sup> Biplan Clément-Bayard triplace, dont voici les caractéristiques :

Envergure des plans supérieurs 16 mètres; des plans inférieurs 11 mètres; surface portante 50 m<sup>2</sup>, poids à vide 550 kilos; moteur 100 HP. Appareil militaire pour les grandes reconnaissances stratégiques, grand champ de visibilité pour les observateurs; emplacement très confortable, permettant un séjour très prolongé sans fatigue. Grande stabilité et grand rayon d'action.

La construction de ces appareils, entièrement métallique, donne le maximum de sécurité et assure aussi une indiscutable solidité.



LE MONOPLAN CLÉMENT-BAYARD TYPE MILITAIRE A UNE PLACE



DIRIGEABLE CLÉMENT-BAYARD DE 9.000 MÈTRES CUBES

BRÉGUET, à qui les merveilleuses performances accomplies par les appareils sortis de ses usines de Douai ont valu un retentissement mondial, exposait, outre l'hydro-aéroplane *La Marseillaise* dont nous reproduisons plus loin la photographie, plusieurs appareils militaires qui, fort bien compris, faisaient l'admiration des connaisseurs.

Le fameux triplace Bréguet 100 HP, type du Concours militaire 1912, dont nous reproduisons ci-dessous la photographie, mérite une description détaillée.

Cet appareil, un double monoplan à ailes repliables, mesure 13 m. 65 d'envergure, 8 m. 75 de longueur, 3 m. 35 de hauteur, 36 mètres carrés de surface portante, et pèse 550 kilos.

Les ailes sont souples, d'un dispositif breveté; elles sont sensiblement égales d'envergure, facilement démontables et de plus, fait qui a son importance en matière d'aviation militaire, repliables sans aucun démontage.

Le fuselage se compose de trois parties : 1° le bâti du moteur, 2° la nacelle, 3° le carénage.

Le bâti du moteur, constitué par des tubes d'acier, supporte le moteur et le réservoir en charge d'essence; il est recouvert d'un capot en aluminium qui protège le passager.

La nacelle est constituée par deux longerons en frêne, armés chacun d'une tôle emboutie. Toute sa partie inférieure, ainsi que les côtés, sont recouverts par un bordage aluminium, bordage qui offre le minimum de résistance à l'avancement.

Le passager, protégé par un capotage supérieur dont le bord est recouvert d'un bourrelet rembourré, est installé de telle sorte qu'il puisse se retourner pour observer en arrière.

Le carénage, enfin, est conique; son ossature est constituée par un tube d'acier étiré.

Le châssis d'atterrissage se compose d'un tricycle, dont les deux roues arrière sont légèrement en arrière du centre de gravité. La roue avant est montée sur un amortisseur constitué par un tube à l'intérieur duquel se déplace un autre tube qui appuie sur un piston comprimant un ressort à boudin.

Les commandes de cet appareil sont des plus simples. La profondeur est commandée par le levier mobile; la direction, par le volant; le gauchissement, par le levier mobile et aux pieds.

Telles sont les caractéristiques du triplace militaire Bréguet qui a, du reste, déjà prouvé sa valeur en se classant deuxième et quatrième au Concours Militaire de 1911 et dont une escadrille s'est merveilleusement comportée lors des dernières grandes manœuvres de l'Ouest.

BLÉRIOT, dont le nom est synonyme de succès et dont les rapides monoplans se distinguèrent dans tous les grands meetings et s'adjugèrent toutes les grandes épreuves organisées en ces dernières années, voyait également son stand des plus entourés.

Suivant la loi commune, Blériot a également porté, cette année ses efforts vers l'aéroplane militaire, dont l'armée possède, du reste, de nombreux appareils qui ont depuis longtemps fait leurs preuves.

Les monoplans Blériot mis à la disposition des divisions de cavalerie, lors des dernières grandes manœuvres de 1912, ont fait, en effet, merveille dans le dur rôle de reconnaissance qui leur était attribué.

Légers, rapides et robustes, confiés à d'excellents pilotes militaires formés dans les réputées écoles d'aviation que la maison Blériot possède à Etampes et à Pau, les monoplans Blériot accomplirent ponctuellement leur tâche d'éclairiers et rendirent de réels services à leurs partis.

Fait qui mérite d'être relaté : aux dernières manœuvres de nos corps d'armée, on comptait 23 Blériot sur 60 appareils, et la Russie, l'Italie, l'Angleterre, la Serbie, le Chili, la Roumanie et le Japon sont également les acheteurs fidèles de grandes usines de la route de la Révolte, à Levallois-Perret. Le nombre record d'appareils construits en 1911, 500 monoplans, prouve du reste plus que de longs discours la faveur dont jouit la marque de celui qui, le premier,

traversa la Manche en aéroplane.

Cela du reste n'a rien que de très naturel, car le monoplan Blériot est éminemment maniable, élégant, rapide d'envol, vite, stable, exceptionnellement léger, peu encombrant, facile à transporter, son atterrissage enfin, facile et sûr, est inégalable grâce à son châssis à roues orientables et à triangles déformables.

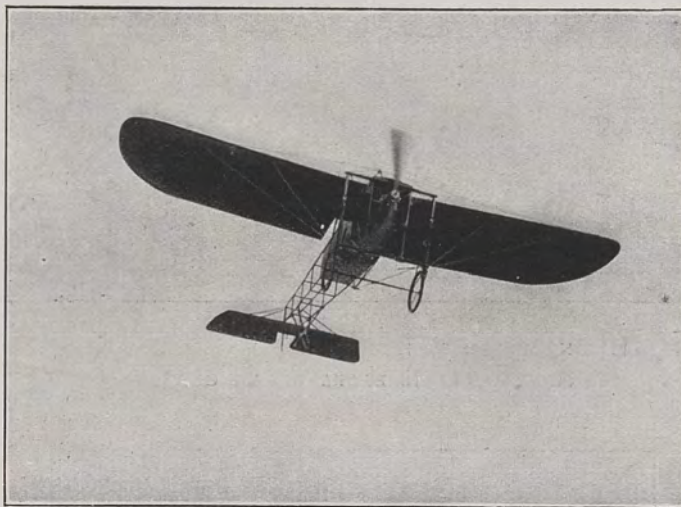
Blériot exposait, cette année, au Salon deux appareils assez différents.

L'un, type Circuit de l'Est, à fuselage non entoilé, empennage porteur à l'arrière, châssis à roues orientables et sièges en tandem

ayant 20 mètres de surface pour 320 kilos de poids; l'autre à fuselage circulaire effilé à l'arrière, empennage non porteur, châssis à roues et patins, et siège côte à côte, ayant 26 mètres de surface pour un poids de 400 kilos.

Le fuselage de ce dernier appareil est, fait qui mérite d'être signalé et qui constitue une innovation, formé par la juxtaposition de bandelettes de liège enroulées sur un moule entre deux couches de toile collées et serrées.

L'avant et la nacelle sont, en outre, protégés par un capot d'acier chromé.



LE MONOPLAN MILITAIRE BLÉRIOT EN VOL



LE TRIPLACE MILITAIRE BRÉGUET 100 HP

Le stand FARMAN enfin, à la place d'honneur duquel était exposé un hydro-aéroplane militaire flottant sur l'eau, fut également l'un des plus fréquentés du Salon.

Quoi de plus naturel, en effet ?

Les Farman, ou plus exactement les appareils Henri et Maurice Farman, construits dans les usines modèles de Billancourt, usines qui occupent actuellement plus de 1.000 ouvriers, ne sont-ils pas les appareils de beaucoup les plus employés par l'armée française et par toutes les grandes puissances mondiales ?

Henri et Maurice Farman se sont, en effet, appliqués avant tout à créer des appareils purement militaires et le succès est venu récompenser leur œuvre.

Les Farman, d'une construction parfaite, assurent, en effet, au pilote le maximum de sécurité, même pendant les plus mauvais temps. Pouvant emporter, outre l'observateur, une quantité suffisante de combustible, ils sont les appareils idéals pour les reconnaissances les plus longues, d'autant plus que la visibilité, de par la position de la nacelle, est en tous points parfaite.

Les deux escadrilles de Farman, qui ont, du reste, pris part aux récentes grandes manœuvres, s'y sont remarquablement comportées, accomplissant, sans aucun ennui, plus de 1.500 kilomètres et réunissant toutes les qualités que l'on est en droit d'exiger de tout avion militaire :

Facilité d'envol et d'atterrissage sur tous les terrains ;

Grosse charge enlevée ;

Solidité ;

Vitesse ;

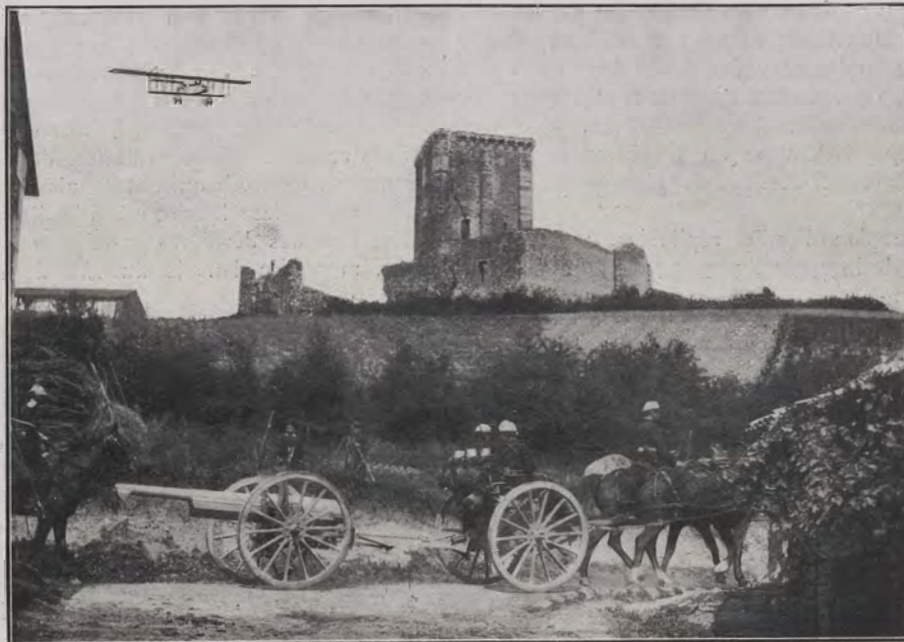
Démontage et remontage rapides ;

Facilité de transport sur route en roulottes remorquées par des tracteurs automobiles.

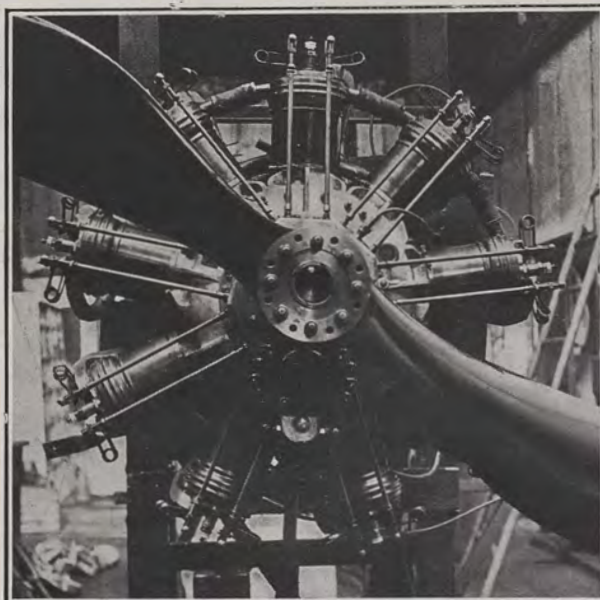
Grande visibilité pour l'observateur.

Les Farman sont, du reste, partout, vont partout, volent partout, quel que soit le temps, et le nombre de kilomètres parcourus par les appareils de cette marque en France est, sans contre-dit, plus de trois fois supérieur à celui totalisé par toutes les autres marques réunies.

Les Farman sont, du reste, détenteurs de tous les records mondiaux de



BIPLAN MILITAIRE FARMAN, EN RECONNAISSANCE  
LORS DES DERNIÈRES GRANDES MANŒUVRES



MOTEUR SALMSON (SYSTÈME CANTON-UNNÉ)



MONOPLAN BOREL AU RETOUR D'UNE RECONNAISSANCE

distance et de durée et c'est plus qu'il n'en faut pour prouver leur valeur.

Ne quittons pas le stand des frères Farman sans consacrer quelques lignes aux moteurs SALMSON (système Canton-Unné), employés sur leurs appareils.

Les moteurs Salmson, qui ont à leur actif quelques pages glorieuses : Casablanca-Fez, record de la hauteur avec passager, par de Montalent ; Calais-Bordeaux et Biarritz-Buc, par Bernard, ont acquis une réputation légitime grâce à leur robustesse, à la qualité et au choix des matériaux employés pour leur construction.

Salmson exposait, cette année, cinq moteurs, dont les qualités de rendement mécanique sont unanimement appréciées ; son nouveau type à 7 cylindres et à 14 pistons (deux par cylindre), développe une puissance de 65 HP pour un alésage de 65 millimètres et une course totale de piston de 130 millimètres ; son poids étant de 100 kilos seulement.

Les moteurs Salmson sont employés, du reste, par la plupart de nos grands constructeurs, tels Farman, Bréguet, Sommer, Sanchez Besa, Savary, etc., et c'est là un sûr garant de leur indiscutable valeur.

Ne terminons pas, enfin, cette rapide revue du Salon sans signaler également le succès remporté par le stand BOREL, où le type obus ralliait tous les suffrages.

Ce monoplan à surface réduite et dont les ailes sont plates et les parties en saillies fuselées, voit sa coque rigoureusement circulaire formée de bois contre-plaqué et son avant, ainsi que

le siège du pilote, protégé par une feuille d'acier chromé. Le moteur, presque complètement compris dans la coque, est pourtant facilement démontable par suite d'une ingénieuse attache formée par quatre pattes en tôle d'acier.

Borel, outre son obus, véritable appareil militaire qui, du reste, a déjà fait ses preuves, exposait un hydro-aéroplane et un appareil monoplace d'une homogénéité parfaite qui fit honneur à l'ingéniosité de son constructeur.

G. D.





DEVANT LA COMMISSION D'ACHAT

## LES ACHATS D'ÉTALONS A TOULOUSE

**C**ENT QUATORZE chevaux seulement étaient inscrits au programme, contre 156 en 1911, 188 en 1910... et il faudrait remonter assez haut pour trouver une présentation aussi réduite.

La crise du cheval d'armes s'étendrait-elle donc à l'élevage de l'étalon ? Peut-être d'une manière indirecte, mais en tout cas légère, car cette branche est aux mains de l'élite des éleveurs et représente la quintessence de la production.

La cause principale et évidente d'une aussi brusque diminution est toute à la gloire de notre élevage : la France devient de plus en plus un marché international de chevaux et d'étalons.

Depuis plusieurs années, les achats de Toulouse étaient le rendez-vous de nombreuses missions étrangères : italiennes, japonaises, espagnoles, roumaines, américaines... mais, jusqu'ici, elles ne commençaient guère leurs achats qu'après que la Commission des Haras avait terminé les siens.

Cette année, au contraire, encouragées probablement par les bons résultats obtenus chez elles avec nos chevaux, elles ont pris les devants.

Préférant le certain à l'incertain, plusieurs éleveurs n'ont pas résisté à des offres sérieuses et d'autant plus séduisantes que, grâce à quel-

ques animaux de choix, ils en ont livré d'autres qui n'auraient très probablement pas été acceptés par notre Commission des Haras. Nous espérons que ce mouvement d'exportation s'accroîtra encore et viendra favoriser de plus en plus l'élevage de l'anglo-arabe.

Cet élevage n'est, du reste, plus confiné dans les Basses et Hautes-Pyrénées ; il s'étend jusqu'au Massif Central ; et, par parenthèse, nous

avons entendu des éleveurs se plaindre de ce que l'Administration réserve un peu trop exclusivement ses meilleurs sujets pour Tarbes et Pau. Tout en reconnaissant l'importance prépondérante de ces dépôts, il n'en est pas moins vrai que d'autres, comme Libourne, Perpignan, Villeneuve-sur-Lot (ce dernier fait exclusivement de l'anglo-arabe), possèdent chacun deux ou trois stations de premier ordre qui mériteraient d'être mieux servies en étalons de tête.

Cette année, les performers se sont présentés, comparativement, beaucoup plus à leur avantage ; les autres ayant laissé la veille, dans le Concours-épreuve, une partie de leur brio et de leurs allures factices. Ce Concours-épreuve constitue une heureuse innovation qui apparaît aujourd'hui comme le complément naturel et nécessaire des Concours de majoration. Après coup, on est même étonné que l'on n'y

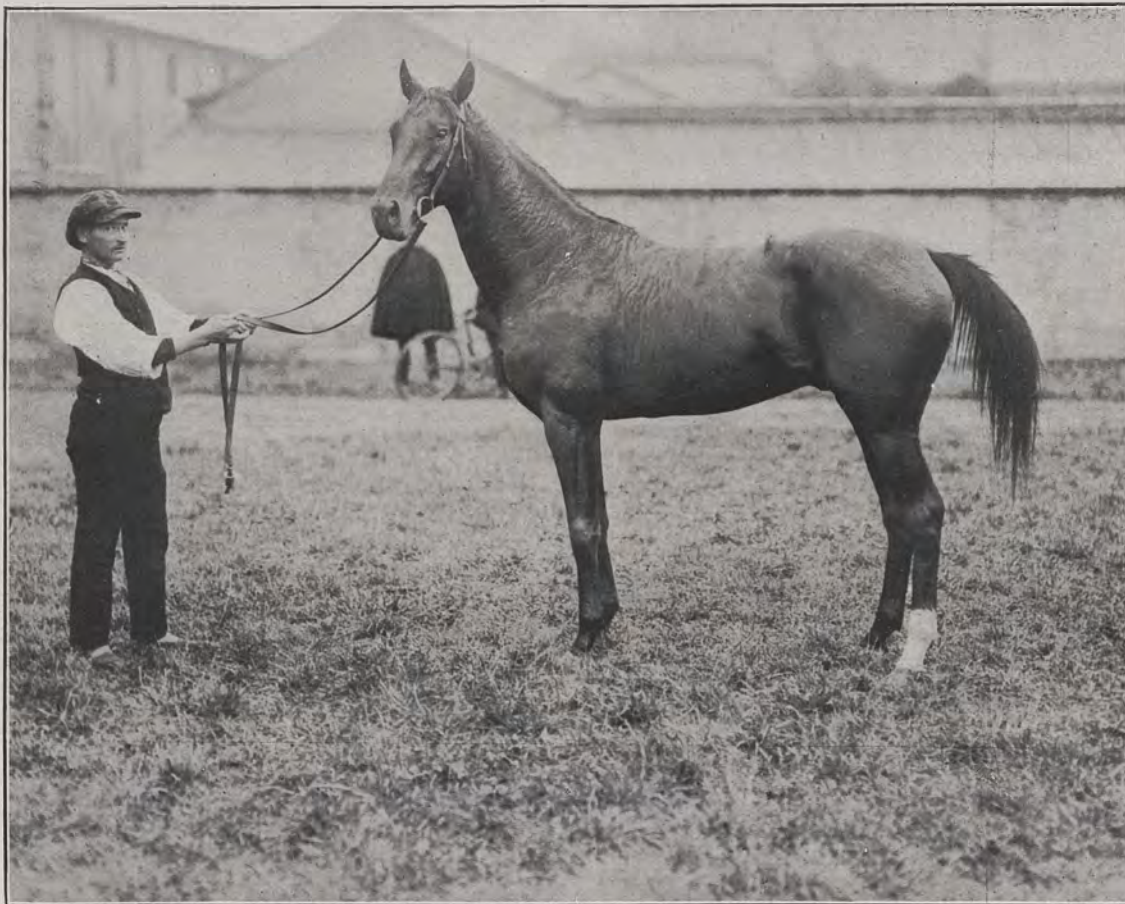


CONNÉTABLE, ÉTALON PUR SANG ARABE 50 %, PAR HAMLET ET COCHENILLE  
PAR PALAIS ROYAL, ACHETÉ 14.000 FRANCS AU BARON GASQUET

ait pas songé plus tôt. Comme d'habitude, les opérations ont commencé par l'examen des arabes. Trois ont été achetés sur quatorze présentés. Mais les meilleurs, « les fils de juments » comme disent les Arabes, c'est-à-dire, en l'espèce, les fils de nos meilleures poulinières, n'y étaient pas, ayant déjà eu l'occasion, en cours d'année, d'entrer dans les boxes de l'Administration des Haras.

Kimono (fils de Kioumi) et Beni Bouffra (fils de Bérouryette), lauréats du Concours Central, avaient été acquis pour 10.000 fr. chacun à l'issue du Concours. Enfin, Diamant IV (fils de Dibphide), le crack de l'année, qui avait dédaigneusement négligé le Concours Central pour poursuivre sa fructueuse carrière de courses, venait d'être réclamé pour 20.000 fr. après sa brillante victoire dans le Prix du Ministère. Ces trois chevaux sont frères utérins de nombreux étalons (Bérouryette, elle seule, est la mère de sept), ce qui prouve surabondamment l'influence prépondérante des mères.

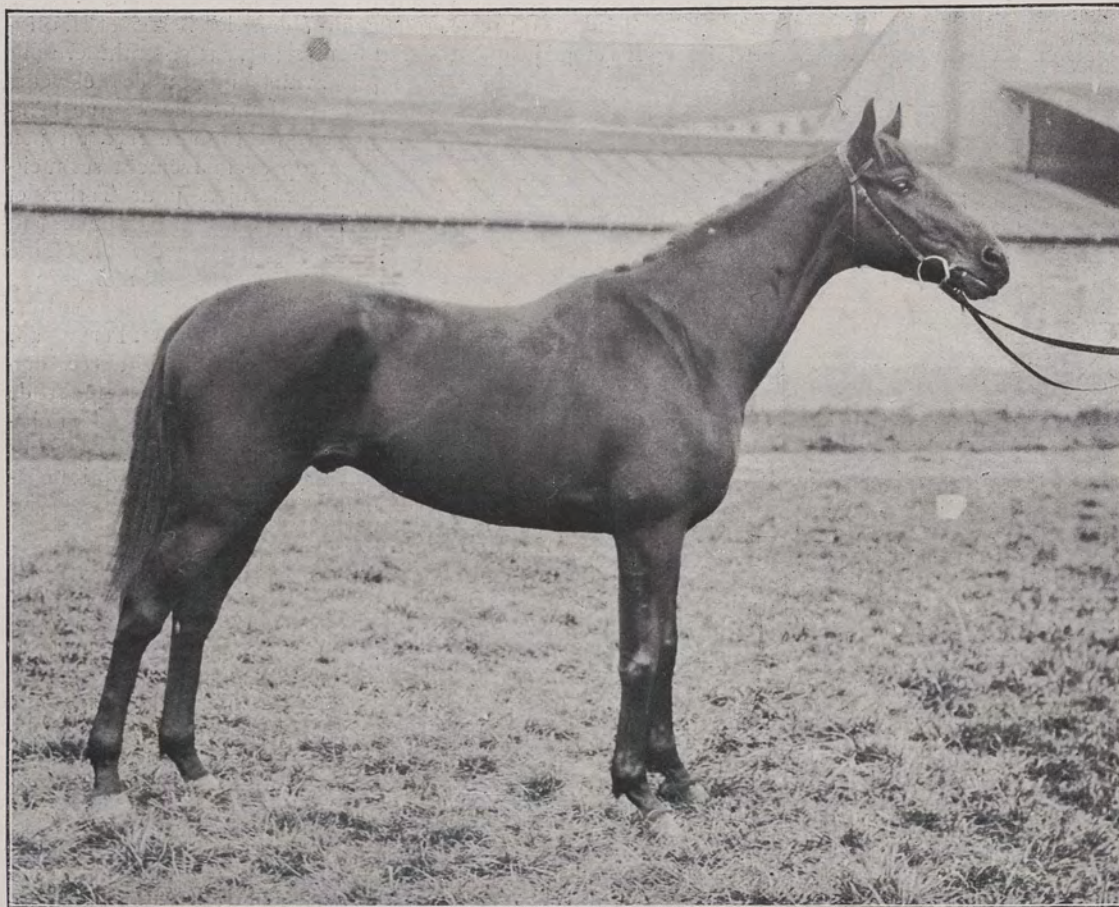
Dans les demi-sang à 50 % d'arabe, Jackson, par Sinaï, pur sang arabe, 1<sup>er</sup> prix du Concours-épreuve, payé 8.000 fr. à M. Labrousche, est un joli cheval, très harmonisé, auquel son caractère fantasque n'a pas permis, paraît-il, de paraître sur l'hippodrome. La veille, au concours, on avait remarqué sa belle présentation sous le cavalier et le brillant de ses allures.



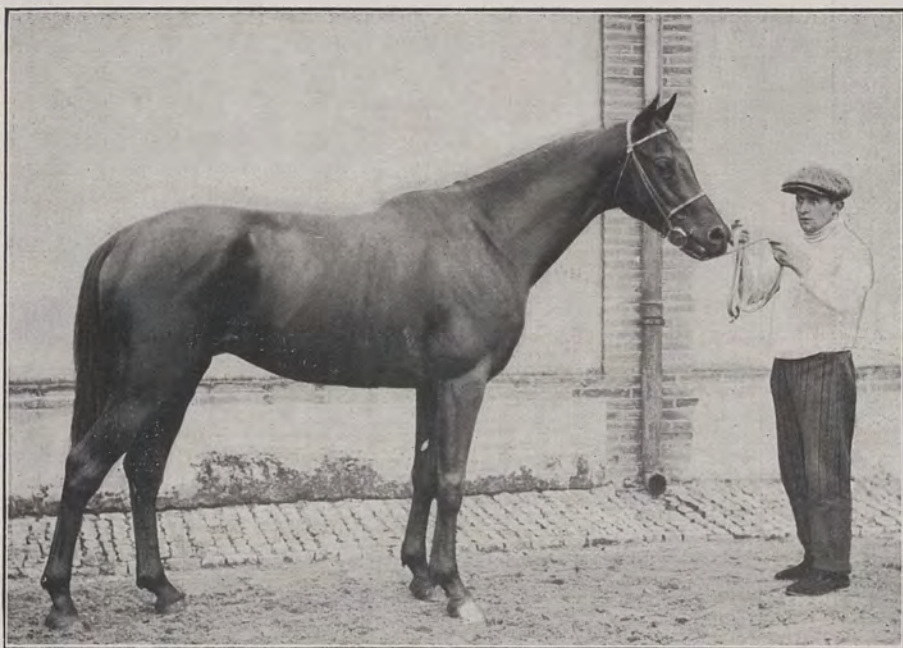
MONTRÉAL, ÉTALON PUR SANG ARABE 50 %, PAR EL HASSAN ET MCTHELDIA PAR SILVER  
ACHETÉ 15.000 FRANCS A M. J.-B. PEYRÉ

Dans les pur sang également à 50 %, tous performers, Le Cid, bien étalon, par Fanfaron, payé 8.000 fr., et Cathelineau, par Burkéguy, payé 7.000 fr., sont deux très bons chevaux. Il est fâcheux que ce dernier soit aussi négligé dans ses oreilles. Connétable, 1<sup>er</sup> prix des pur sang arabes au Concours central, payé 14.000 fr. au baron Gasquet, animal sérieux, assez étendu, avec de la poitrine et des hanches, est bien étalon. Son propriétaire, préférant, très sportivement, lui faire continuer sa carrière de courses, en avait, paraît-il, à Paris, refusé un assez gros prix; il a gagné 9.000 fr.

Enfin, dans cette catégorie, très bien représentée, on remarquait tout particulièrement, à leur air de famille, les deux fils d'El Hassan, Sire et Montréal. Encore un peu hauts et pas très éclatés, comme beaucoup de produits de cet étalon, tous les deux ont les lignes élégantes, cette expression particulière d'énergie et de distinction dont El Hassan signe ses produits. L'un et l'autre ont, du reste, montré une haute qualité. Le premier, payé 13.500 fr. à M. Folin, a couru 20 fois, 9 fois 1<sup>er</sup>, 5 fois 2<sup>e</sup>, 4 fois 3<sup>e</sup>, gagnant 34.713 fr. d'argent public, tant en plat qu'en obstacles. Sa carrière de courses mérite une mention spéciale. D'un squelette un peu léger et sucé par une dure campagne, il fut présenté l'an dernier en piteux état à la Commission des Haras et refusé. Sa



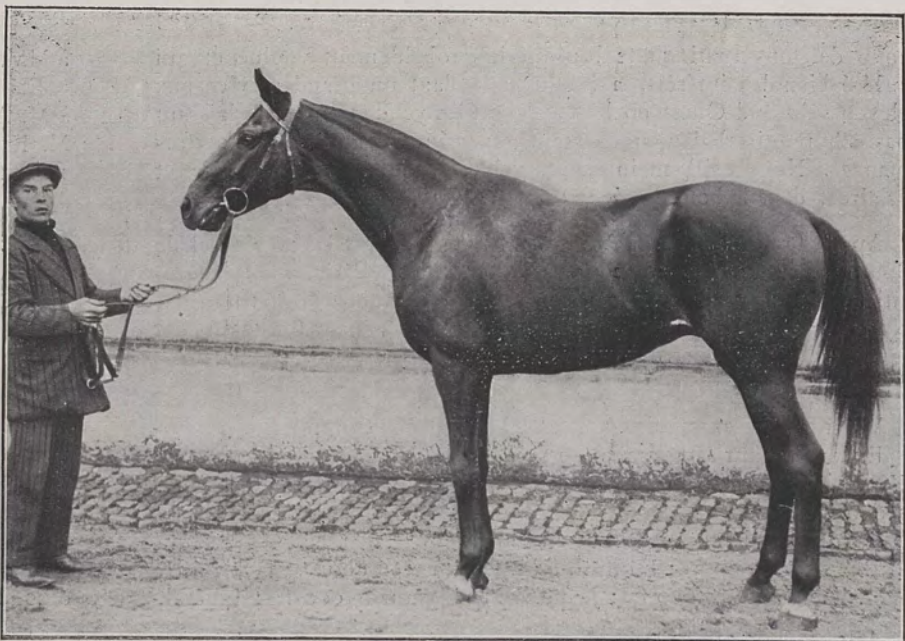
INCITATUS II, ÉTALON PUR SANG ARABE 25 %. PAR PRISME ET IMAMIE PAR FILS DE ROI  
ACHETÉ 15.000 FRANCS A M. AUNAC



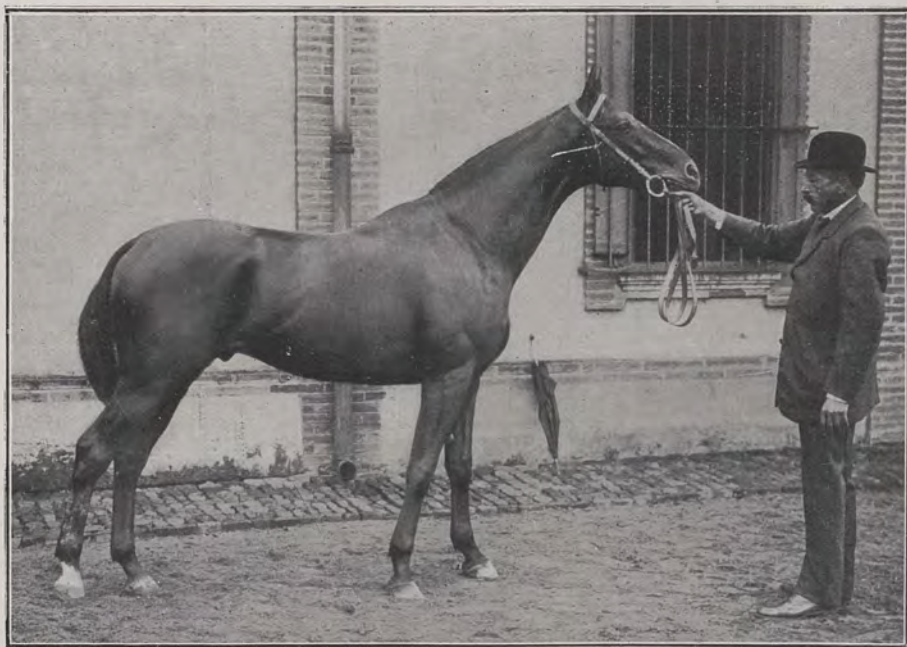
JASMIN, ÉTALON PUR SANG ARABE 25 %  
PAR VÉLASQUEZ ET SYRIA PAR ADDY  
ACHETÉ 12.000 FR. A M. H. DE FOURNAS

carrière de course, comme anglo-arabe, était terminée, mais son propriétaire n'hésita pas à le faire courir contre des anglais, et moins de huit jours après les achats de Toulouse, à la surprise générale, il gagnait à Bordeaux un prix de 3.000 fr., triomphant d'un champ de dix chevaux. Il courait encore sept fois par la suite, se plaçant plusieurs fois et gagnant deux courses. Le second, Montréal, payé 15.000 fr. à M. Peyré, a couru 10 fois, 6 fois 1<sup>er</sup>, 2 fois 2<sup>e</sup> et gagné 12.315 fr. Jouvenceau, un fils de Vélasquez, payé 7.500 fr. à M. de Fournas, n'a pas couru moins de 12 fois, il a gagné six courses et 8.600 fr.

Dans la catégorie suivante, celle des 25 %, généralement la meilleure et toujours la plus nombreuse, plus de la moitié des chevaux achetés se réclament du sang de Prisme. Ce remarquable étalon, petit-fils par sa mère du fameux Emir (don d'Abd el-Kader à Napoléon III), tant par lui-même que par ses fils et petits-fils, continue à affirmer son étonnante supériorité. Quelques années encore et les anglo-arabes n'ayant pas du



SIRE, ÉTALON PUR SANG ARABE 50 %  
PAR EL HASSAN ET SA MAJESTÉ PAR SAINT-DAMIEN  
ACHETÉ 13.500 FR. A M. F. FOLIN



JULES VERNE, ÉTALON ½ SANG ARABE 25 %, PAR SAUTEUR ET VOLUPTÉ PAR  
CHAMP DE MARS, ACHETÉ 12.000 FR. A M. L. LAPIERRE

de Prisme seront une exception. Jules Verne, demi-sang, par Sautteur (Prisme), est un bel étalon, avec du gros, des membres et de beaux quartiers. Il a prouvé sa qualité en gagnant 9.500 francs. Il a été payé 12.000 francs à M. Lapierre.

Dans les pur sang à 25 %, le meilleur est encore un Prisme : Incitatus, propre frère d'Inops et d'Illico, par Prisme et Imamie, joli cheval, plein de qualité comme ses frères et qui n'a perdu que d'une encolure le Prix du Ministère, gagné par son demi-frère, Alinton. Il a couru onze fois, sept fois premier, quatre fois deuxième, gagnant plus de 17.000 fr. et a été acheté 15.000 fr. à M. Aunac.

Présenté après lui, Jasmin, payé 12.000 fr. à M. de Fournas, est également un joli cheval, bien trempé, marchant bien et avec de belles hanches. C'est un fils de Vélasquez et de Syria, la belle poulinière du baron de Palaminy. Il a gagné 5.150 fr.

Trente-huit chevaux, payés de 5.000 à 15.000 fr., ont été achetés à Toulouse. En y ajoutant les deux chevaux achetés à l'issue des Prix du Ministère, à Auch, et les cinq achetés au Concours Central, à Paris, l'Administration des Haras a donc fait l'acquisition de quarante-cinq arabes et anglo-arabes, pour une somme globale

de 359.000 fr. Il est intéressant de remarquer que sur ce nombre Prisme arrive premier avec quatre chevaux achetés pour 46.000 fr. ; puis viennent Antonio, pur sang arabe, avec trois pour 40.000 fr. ; El-Hassan, pur sang arabe, avec deux seulement, mais pour 28.500 fr. ; Sautteur, demi-sang, par Prisme, avec trois pour 27.000 fr. ; Vélasquez, pur sang anglais, avec trois pour 26.000 fr. ; Argentan, demi-sang, par Sautteur, avec trois pour 16.500 fr., etc.

Si, dans son choix, la Commission des Haras a prouvé qu'elle exigeait le modèle, dans la fixation des prix elle a tenu le plus grand compte des performances, montrant ainsi nettement aux éleveurs qu'elle recherchait la qualité, mais qu'elle voulait la qualité dans le modèle.

Tous les éleveurs ont paru satisfaits et, en admirant quelques beaux sujets, tout le monde a pu constater que nos anglo-arabes, dont on n'a jamais nié la qualité, ont acquis aujourd'hui la substance désirable qui malheureusement leur faisait trop souvent défaut autrefois. A ce point de vue, la dernière Direction, par son



JAKSON II, ÉTALON  $\frac{1}{2}$  SANG ARABE 50 %, PAR SINAI ET KHIVA  
PAR CASTELNAU, ACHETÉ 8.000 FR. A M. M. LABROUCHE



CATHELINEAU II, ÉTALON PUR SANG ARABE 50 %, PAR BURKEGUY  
ET CATAPULTE PAR STUART, ACHETÉ 7.000 FR. A M. J.-B. PEYRÉ

coup de gouvernail d'une brusquerie probablement voulue et qui a lésé bien des intérêts, a rendu cependant un grand service aux éleveurs du Sud-Ouest en leur ouvrant les yeux et en ne les laissant pas s'hypnotiser dangereusement et uniquement sur les performances. Nous voilà maintenant, grâce à une direction avertie et éclairée, dans la bonne voie ; ayons la sagesse d'y rester. L...

Après les achats de l'Administration des Haras, le général de Bournazel, attaché à la direction des Remontes à Paris, a fait l'acquisition, pour le Maroc, de trois pur sang anglo-arabe à 50 % : un gris, Nouveau Risque, Mardi Gras et Hafid. Ce dernier, par Burkéguy, est le meilleur des trois. Régulier et étendu, il a été payé 5.000 fr.

\*\*\*

Voici la liste exacte des étalons achetés par la Commission :

Étalons de pur sang arabe. — Hakkiari, à M. G. Jaulin, 5.000 fr. ; Ksour, à M. Joseph Meyran, 5.000 fr. ; Bémol III, au même, 5.000 fr.

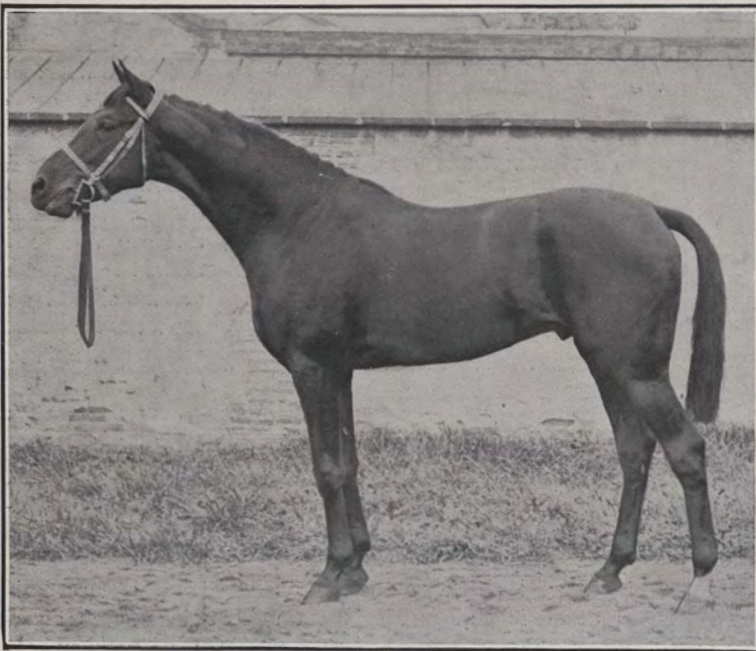
Étalons de demi-sang ayant au moins 50 % d'arabe. — Javah, à M. Bégaud, 5.000 fr. ; Etourdi, à M. Couzinet, 6.000 fr. ; Jackson II, à M. Labrousche, 8.000 fr. ; Jaspe, à M. Pignon, 5.000 fr. ; Libéral,

à MM. Renault frères, 5.000 fr. ; Jaguar, à M. J. Renault, 7.000 fr.

Étalons de pur sang ayant au moins 50 % d'arabe. — Sous-Agent, à M. Azaïs, 6.000 fr. ; Sire, à M. Folin, 13.500 fr. ; Jouvenceau, à M. H. de Fournas, 7.500 fr. ; Connétable, à M. le baron Gasquet, 1.400 fr. ; Le Cid IV, à M. le baron de Nexon, 8.000 fr. ; Cathelineau II, à M. J.-B. Peyré, 7.000 fr. ; Montréal, au même, 15.000 fr.

Étalons de demi-sang ayant au moins 25 % d'arabe. — Japonais, à M. Couzinet, 6.000 fr. ; Jamais, à M. Dubois-Godin, 5.000 fr. ; Jocko III, au même, 6.000 fr. ; Jaloux, à M. le baron Gasquet, 6.000 fr. ; Jules Verne, à M. L. Lapierre, 12.000 fr. ; Argenteuil, à M. A. Pasquier, 5.000 fr. ; Jongleur IV, à M. A. Pignon, 5.000 fr. ; Jettatore, au même, 6.000 fr. ; Jurançon II, au même, 6.000 fr. ; Aventurier, à M. J. Renault 5.000 fr. ; Jubilé, au même, 5.000 fr. ; Jasmin XI, au même, 6.000 fr. ; Joueur II, au même, 6.500 fr. ; Jatxou, à M. P. de Watrigant, 5.000 fr. ; Jéricho, au même, 5.000 fr. ; Enjoué, au même, 5.000 fr. ; Juriste, au même, 5.500 fr.

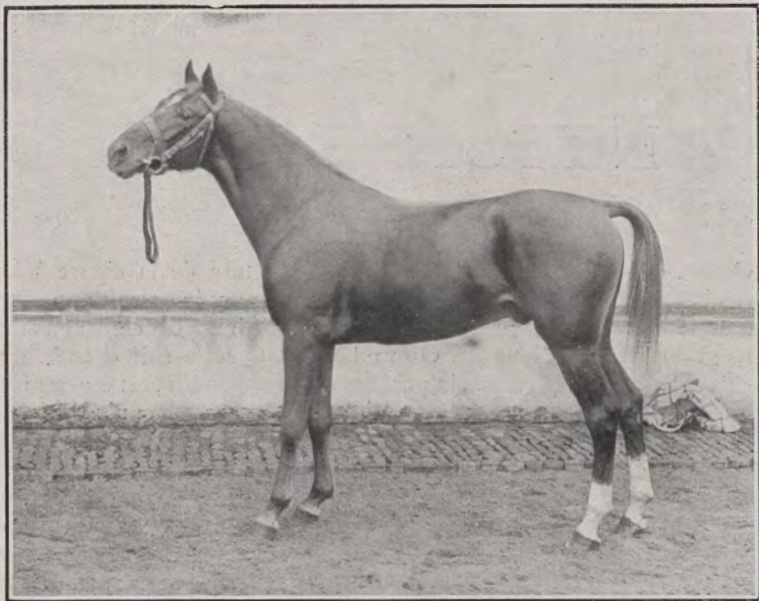
Étalons de pur sang ayant au moins 25 % d'arabe. — Incitatus II, à M. Aunac, 15.000 fr. ; Jasmin, à M. H. de Fournas, 12.000 fr. ; Artisan II, à M. Labrousche, 6.500 fr. ; Danube, à M. A. Pasquier, 6.000 fr. ; Coriolan III, à M. J.-B. Peyré, 5.500 fr.



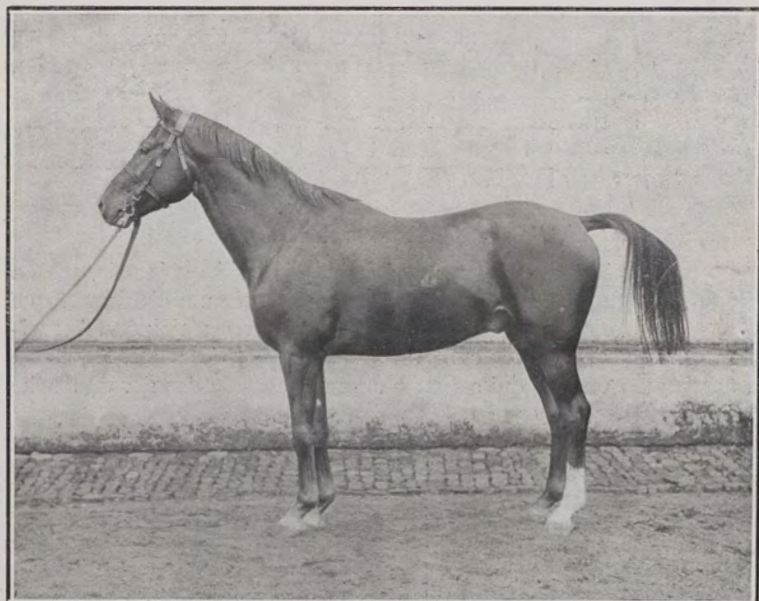
ARTISAN II, ÉTALON PUR SANG ARABE 25 %, PAR VÉLASQUEZ ET  
ANIDA PAR TAFSIR, ACHETÉ 6.500 FRANCS A M. LABROUCHE



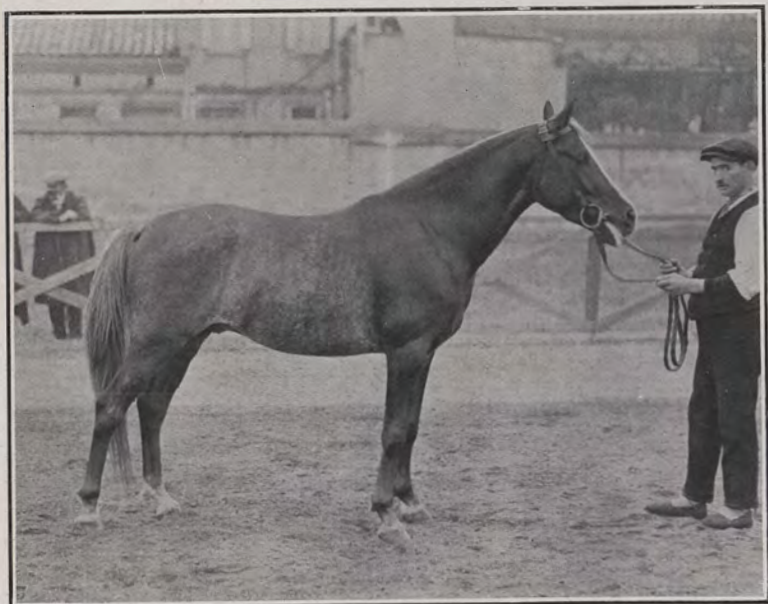
SOUS AGENT, ÉTALON PUR SANG ARABE 50 %, PAR NELUMBO ET SALAMINE  
PAR PELLEGRINO, ACHETÉ 6.000 FRANCS A M. M. AZAÏS



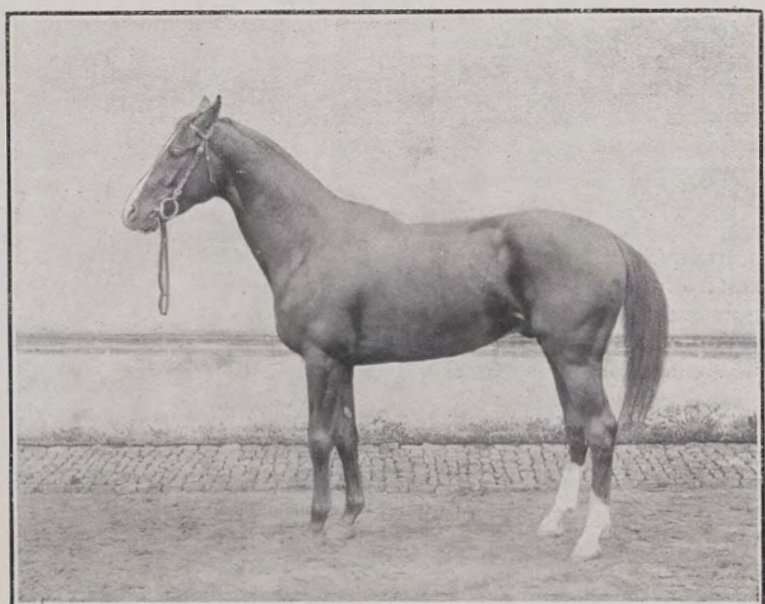
JAPONAIS, ÉTALON  $\frac{1}{2}$  S. AR. 25 %, PAR LOTO ET SULTANE PAR GRISOLET  
ACHETÉ 6.000 FR. A M. COUZINET



JURISTE, ÉTALON  $\frac{1}{2}$  SANG ARABE 25 %, PAR BAYARD ET ALMÉE PAR IL Y VA  
ACHETÉ 5.500 FR. A M. P. DE WATRIGANT



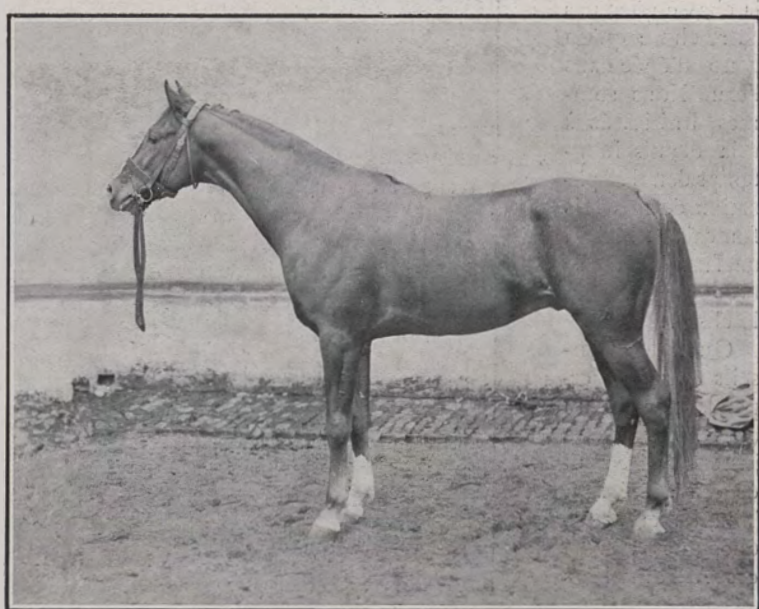
KSOUR, ÉTALON PUR SANG ARABE, PAR DJILANI ET KAHTRA PAR EL HEIFI  
ACHETÉ 5.000 FRANCS A M. J. MEYRAN



CORIOLAN III, ÉTALON PUR SANG 25 %, PAR CHAMP DE MARS ET ILLUSION  
PAR RAMSÈS II, ACHETÉ 5.500 FRANCS A M. J.-B. PEYRÉ



ÉTOURDI, ÉTALON  $\frac{1}{2}$  SANG ARABE 50 %, PAR IÇARRA ET CYBÈLE  
PAR ÉMILE, ACHETÉ 6.000 FRANCS A M. A. COUZINET



HAKKIARI, ÉTALON PUR SANG ARABE, PAR MAMOUD ET NARBONNE  
PAR SIDON, ACHETÉ 5.000 FR. A M. G. JAULIN

## CHASSE

## FERMETURES ANTICIPÉES

Le système des ouvertures échelonnées, s'il est jamais mis en vigueur, ne saurait atteindre son maximum d'efficacité que s'il est complété par celui des fermetures anticipées. Actuellement, sauf la caille, tout gibier peut être chassé jusqu'à la fermeture générale qui a lieu habituellement le dernier dimanche de janvier. Il semble que cette interdiction de chasser la caille à partir du 15 octobre — date ordinaire de cette fermeture spéciale — soit un achèvement vers le progrès que nous réclamons. Il n'en est rien, cette mesure n'est qu'illusoire. A partir de cette date, en effet, la caille, gibier migrateur, a complètement déserté nos plaines. En réalité, ce mouvement de départ a souvent commencé dès la fin d'août ou le commencement de septembre, avant l'ouverture générale, et s'est terminé dans la quinzaine qui suit, c'est-à-dire un grand mois avant que les arrêtés de protection ne soient pris.

Quelques retardataires peuvent encore se rencontrer de temps à autre, mais elles sont rares. On affirme même que des cailles nichent dans nos régions. Ce ne sont, en tout cas, que des exceptions. Ainsi, ce qui, à première vue, apparaît comme un premier pas vers une réglementation plus rationnelle de la pratique de la chasse n'est pas autre chose qu'un coup d'épée dans l'eau. Nous sommes habitués à cela depuis longtemps dans l'application de nos lois françaises. Mais il ne faut jamais se lasser d'enfoncer le clou...

Quelques Conseils généraux cependant ont fait un effort. Il faut être juste et dire tout ce qui a été fait. Timidement, quelques-unes parmi ces Assemblées départementales, cependant hostiles aux choses de la

chasse, ont émis un vœu tendant à la fermeture de la chasse à la perdrix dès le 15 novembre. Excellente mesure qui pourrait accorder à ce gibier une réelle protection. Remarquons immédiatement qu'elle ne générerait en rien le sport. On va le voir. Qu'elle soit chassée au chien d'arrêt ou en battue, la perdrix, au 15 novembre, est à peu près complètement délaissée.

Au chien d'arrêt elle est inabordable. On parlera de chiens de grande entreprise, soit ; mais pratiquement le résultat est nul. De tels auxiliaires pourront arrêter une compagnie de temps à autre, mais ce sera si loin du chasseur que, lorsque ce dernier arrivera à hauteur du chien pour servir l'arrêt, les oiseaux auront eu le temps de se dérober et seront perdus ou bien ils auront pitié et partiront hors de portée utile. Ainsi donc rien à faire, pour le sportsman du moins, parce que le chasseur-braconnier possède des trucs et emploie des moyens où la traque, l'affût et le rabat ont un rôle important.

Les tireurs qui pratiquent la battue ne s'adressent plus au perdreau. Depuis longtemps c'est le faisán qui est chassé et là encore le sport ne serait nullement gêné.

Pour ceux-là donc qui, de leur propre initiative, ferment la chasse à la perdrix dès le 1<sup>er</sup> novembre, les conséquences d'une ratification officielle ne pourraient être qu'heureuses. Elles ne feraient donc de mécontents que parmi les destructeurs, et de ceux-là il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Pour les autres gibiers le raisonnement est exactement le même. Voyons ce qui se passe en Belgique. On se rappelle que dans ce pays favorisé les ouvertures sont précisées d'une façon très exacte. Les clôtures ne le sont pas moins.



PASSAGE D'UNE BARRIÈRE DE FORÊT



LES CHASSEURS DÉBOUCHENT EN PLAINE

C'est d'ailleurs le même arrêté qui les prévoit. Il dit :

« ART. 4. — La clôture de la chasse est fixée comme suit :

a) Après le 30 novembre, pour la perdrix, le grouse et la poule faisane.

b) Après le 31 décembre, pour toute autre chasse au bois ou en plaine, à tous gibiers quelconques, sauf les exceptions prévues à l'article suivant :

ART. 5. — a) La chasse aux cerfs, biches, daims, daines et chevreuils mâles, soit en battues, avec ou sans chiens d'attaque, soit de toute autre manière, à l'exclusion de la chasse au chien courant, est autorisée jusqu'au 31 janvier 1913, dans les bois et forêts ;

b) La chasse à tir au coq faisane, au coq de bruyère, à la gelinotte et à la bécasse en battues ou à l'aide du chien d'arrêt, dans les bois et forêts, reste autorisée jusqu'au 31 janvier 1913 ;

c) La chasse à tir au lapin, avec ou sans furet, en battues ou à l'aide du chien d'arrêt, dans les bois ainsi que dans les dunes, et celle au moyen de bourses et de furets peuvent se pratiquer toute l'année. A défaut d'autorisation ministérielle spéciale, les chiens dits « roquets » ne pourront être employés pour ce genre de chasse, depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'à l'ouverture de la chasse au chien courant, que s'ils sont muselés. Les petits épagneuls de chasse, cockers et autres, sont assimilés aux chiens d'arrêt ;

d) La chasse au gibier d'eau, sur les bords de la mer, dans les marais, ainsi que sur les fleuves et les rivières, reste ouverte jusqu'au 30 avril prochain inclusivement, sauf en ce qui concerne l'espèce dite canard col vert, dont la chasse sera fermée après le 15 mars ;

e) La chasse à courre avec meute et sans armes à feu cesse d'être permise après le 15 avril 1913, excepté pour les cantonnements forestiers de Vielsalm, de Brée et de Hasselt, où elle est autorisée jusqu'au 30 dudit mois inclus.

ART. 6. — En temps de neige, il est défendu de chasser en plaine, quelle que soit la quantité de neige qui recouvre la terre ; la chasse reste autorisée dans les bois, ainsi qu'au gibier d'eau, sur les bords de la mer, dans les marais, sur les fleuves et les rivières. »

Ce qui se dégage surtout à la lecture de ces articles, c'est le souci du détail, la précision dans les dates et les engins de chasse, la façon minutieuse dont tout a été prévu. On remarquera aussi que certains gibiers ne peuvent être chassés que pendant un temps relativement court ; la poule faisane, par exemple, du 15 octobre au 30 novembre, soit pendant six semaines, ce qui est, en somme, très suffisant et qui, en outre, épargne les mères pendant la plus grande partie du temps où le chasseur est autorisé à se promener avec un fusil sur le bras.

Encore une fois, ce n'est pas contre le grand chasseur, ce terme étant employé par opposition avec celui de petit chasseur, qu'il faut protéger le gibier, c'est contre ce dernier, uniquement, parce que le pro-

priétaire d'une grande chasse aura toujours les moyens les meilleurs pour repeupler et pour entretenir ce repeuplement.

Les fermetures anticipées combinées avec les ouvertures échelonnées fourniront donc le meilleur remède. Nul ne saurait donner des résultats plus rapides et aussi plus complets. Mais les pouvoirs publics le comprendront-ils jamais ?

Jacques LUSSIGNY.



LE GIBIER VIENT DE PARAÎTRE EN BORDURE DE ROUTE



CHASSE BIEN TENUE : LE PIÉGEAGE

## CONCOURS DE RETRIEVERS

Le Retriever-Club de France, rééditant son concours de Valençay, organise, le 26 novembre prochain, à Millemont son annuel concours de retrievers.

Cet intéressant concours doit, cette année, mettre aux prises les trois types de retrievers : le curly-coated ou retriever à poil frisé, le flat coated ou retriever à poil plat et le labrador ou retriever à poil ras.

Laquelle de ces trois variétés s'assurera la victoire ?

Nul ne le sait.

Les trois espèces ont leurs fervents adeptes et aussi leurs détracteurs.

Le poil frisé, considéré il y a quelque temps comme le meilleur, est délaissé pour le moment. Bien fait, robuste, ardent, il a malheureusement la bouche trop dure et est beaucoup trop ombrageux.

Le retriever à poil plat est le plus en faveur ; doux et tranquille, intelligent et possédant de plus un excellent nez, il est de plus fort docile et reste impassible aux pieds de son maître jusqu'au moment d'entrer en scène.

Le labrador, enfin, qui, moins répandu que ses deux rivaux, compte pourtant de nombreux admirateurs, rachète son manque d'esthétique par des qualités incontestables. Fin de nez, très rapide, se déplaçant facilement, il rend paraît-il, d'incontestables services et remplit à merveille le rôle auquel il se dresse facilement.

Telles sont les trois grands types de retrievers, types qui espérons-le, seront représentés au prochain concours de Millemont.

Le rendez-vous est d'ores et déjà fixé à 11 h. 1/2 au lieu dit Pont de l'Etang Turc. Le départ aura lieu de Paris-Invalides à 8 h. 27 ; l'arrivée s'effectuera à 9 h. 57 à Garancières-la-Queue où un service d'omnibus conduira au terrain de chasse.

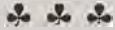
Le déjeuner est annoncé avant le concours et sera servi à 10 h. 1/2 dans l'Orangerie du château de Millemont.

Les sportsmen désireux d'assister à cet intéressant concours sont priés de retenir leur place à M. Bert, secrétaire du Retriever-Club, 38, rue des Mathurins, Paris.

## AVIS A NOS ABONNÉS

Etant donné la fréquence des déplacements, nous avisons nos abonnés que la direction du journal ne tiendra compte que des changements d'adresse accompagnés de 0 fr. 60 pour frais de réimpression des bandes.

## CHOSSES ET AUTRES



### Le Meeting d'hiver de Vincennes.

Les dates du meeting d'hiver 1912-1913 à Vincennes sont ainsi fixées :

Mardi 17 décembre 1912; jeudi 19; dimanche 22; mardi 24; mercredi 25; dimanche 29; mardi 31; mercredi 1<sup>er</sup> janvier 1913; dimanche 5; mardi 7; jeudi 9; dimanche 12; mardi 14; jeudi 16; dimanche 19; mardi 21; jeudi 23; dimanche 26; mardi 28; jeudi 30; dimanche 2 février 1913; mardi 4; jeudi 6; dimanche 9; mardi 11; jeudi 13.

Soit vingt-six réunions.



### A propos des achats d'étalons de Caen.

Voici, à titre de comparaison, les chiffres des achats faits à Caen depuis 1900 à 1912 :

1900, 34 chevaux pour 356.000 fr.; 1901, 34 chevaux pour 395.000 fr.; 1902, 29 chevaux pour 295.000 fr.; 1903, 25 chevaux pour 267.000 fr.; 1904, 27 chevaux pour 295.000 fr.; 1905, 35 chevaux pour 371.000 fr.; 1906, 36 chevaux pour 379.000 fr.; 1907, 36 chevaux pour 383.000 fr.; 1908, 32 chevaux pour 352.000 fr.; 1909, 27 chevaux pour 297.000 fr.; 1910, 35 chevaux pour 375.000 fr.; 1911, 31 chevaux pour 345.000 fr.; 1912, 29 chevaux pour 331.000 fr.



### Les achats d'étalons aux éleveurs.

La Chambre syndicale des éleveurs de chevaux de demi-sang vient de formuler au ministre de l'Agriculture le vœu lui demandant de spécifier qu'en ce qui concerne les achats d'étalons, la priorité soit donnée au cheval de qualité démontrée et qu'à

mérite égal, les étalons soient achetés de préférence aux éleveurs. Ce vœu a été remis par M. Dariac, député de l'Orne, au ministre de l'Agriculture, qui lui a fait connaître que des recommandations ont été faites à la Commission d'achats pour qu'autant que possible, à mérite égal, et lorsqu'il s'agit d'étalons de second ordre, elle achète de préférence aux éleveurs. Il y a donc tout lieu d'espérer que ces derniers obtiendront satisfaction.



### Un Concours à Yvetot.

Le Concours de chevaux organisé à Yvetot par la Société du Cheval national de Trait léger aura lieu le jeudi 28 novembre.

Les inscriptions et demandes de renseignements devront être adressées à M. Féron, conseiller général, président du Comité d'organisation, à Yvetot.



### Les achats de chevaux pour l'Espagne.

Une Commission militaire espagnole vient d'acheter 60 chevaux d'armes dont 40 à Coutances et 18 à St-Lô. Ces chevaux ont été payés jusqu'à 1.200 et 1.500 fr. On annonce qu'une autre livraison du même genre va être effectuée incessamment au Mans. Du Mans, les Espagnols iront en Bretagne. On sait qu'ils ont, l'an dernier et cette année, acheté bon nombre d'anglo-arabes dans le Midi.

Il est regrettable que nos Remontes achètent si tard. Car les Espagnols ont enlevé les meilleurs chevaux moyens vendables dès octobre.



### Bibliographie.

Messieurs les Disciples de Saint Hubert, l'intéressant ouvrage de notre collaborateur Marcel d'Herbeville,

traite de toutes les chasses et a sa place marquée dans toutes les bibliothèques de sport. Ce livre, dont le texte est bourré d'amusantes photographies, est en vente aux bureaux du journal.



### Vient de paraître.

Le Cheval de Chasse, un joli volume in-4° de 180 pages, rempli d'illustrations.

L'auteur de cet ouvrage, M. Gentien, est un fanatique du cheval, assidu des laisser-courre de sa région et veneur de la bonne école. C'est assez dire qu'en outre du feu sacré, il possède toute la compétence nécessaire pour parler utilement du cheval de chasse.

La liste des principaux chapitres de cet ouvrage, que nous donnons ici, en dira plus que tous les éloges que nous en pourrions faire : Le type. — Organiser son écurie. — Harnachement, Sellerie. — Achat des chevaux. — Extérieur du cheval. — Présentation à la main et monté. — Les Jeunes Chevaux. — La Condition. — La Nourriture. — Sorties. — Vêtements. — Le Saut. — La Chute. — Accidents. — Précautions. — Pansage. — La Toilette. — Les Robes. — La Ferrure. — Le Vert, le Pré. — L'Attelage l'été. — La Femme à cheval. — Dehors, etc.

Edité avec luxe et d'un prix très abordable, cet ouvrage a sa place marquée dans toutes les bibliothèques des veneurs. — Prix, 6 fr. au Bureau du Journal.



Un conseil qu'on ne saurait trop donner dès que se font sentir les premiers froids est celui-ci : Prenez, matin et soir, avant le repas, un verre de quinquina Dubonnet sec et vous conjurerez très certainement la grippe qui rôde autour de vous, menace, attaque et anéantit les imprévoyants.

## OFFICIERS MINISTÉRIELS

VENTE au Palais, à Paris, le 5 décembre 1912.  
**PROPRIÉTÉ A ISSY-LES-MOULINEAUX**  
avenue de la République, n° 10, et rue Horace-Vernet (sans numéro). Contenance environ : 439 mètres. **Mise à prix : 215.000 francs.** S'adresser à M<sup>rs</sup> DELAUNAY, avoué à Paris. N.

Maison av. Terrain, r. André-del-Sarte, 17; C<sup>o</sup> 1.040<sup>m</sup>.  
R br. 20.862 fr. M. à p. 200.000 fr. Créd. Fonc. Adj. Ch. Not., 3 déc. S'adr. M<sup>rs</sup> ROCAGEL, not., 182, r. Rivoli. N.

MAISON fg St-Martin, 39; C<sup>o</sup> 277<sup>m</sup>59. Rev. br.: 18.400 fr. M. à p. : 200.000 fr. Créd. Fonc. Adj. Ch. Not., 3 déc. S'adr. M<sup>rs</sup> G. BAZIN, not., 52, r. Clichy. N.

## AVIS A NOS ABONNÉS

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

1<sup>o</sup> Cob irlandais noir rubican, 6 a., 1<sup>m</sup>62, belles allures, peut porter fort poids, gros sauteur, s'attelle. prêt à chasser. 3.000 fr.; 2<sup>o</sup> irland. alezane, 1<sup>m</sup>57, près du sang, jolies allures, queue longue, mise en dame, prête à chasser. 1.800 fr. Ces chevaux, vendus avec garanties, peuvent être essayés sur rendez-vous. — H. Leclerc, 16, av. Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine (téléph. 642.91).

300

2 énormes pur sang, sages, t. conf., nets. 1.050 pièce, gare ach. — Ecole dres., Morlaix. 316

1<sup>o</sup> Grosse cobbesse, alezane brûlée, 5 a., ½ sang, papiers sage, peur de rien, attelée seule et à deux, 1<sup>m</sup>59, très énergique et endurante, montée, peut porter gros poids. 1.550 fr.; 2<sup>o</sup> ¾ sang, noir, 1<sup>m</sup>59, silhouette pur sang, vite trois allures, résistance à toute épreuve, sain et net, conviendrait à officier pour cheval d'armes de raid ou de chasse. 1.200 fr. — Chez A. Pointier Croix-Molignaux, par Matigny (Somme). 321

A vendre, superbe pur sang gris, 1<sup>m</sup>68, prenant 4 ans, doux et sage, très gros sauteur, léger cornage, membres parfaits, monté en femme, prix modéré. — Lieutenant Lecompte-Boinet, 6<sup>e</sup> dragons, Evreux. 323

Irlandais alezan brûlé, modèle irréprochable, 9 ans, 1<sup>m</sup>62, très membré, sain et net, gros sauteur, s'attelle, visible Paris. — S'adresser à M. André Debayser, 4, rue des Stations, Lille (Nord). 324

3 hunters remarquables, sains, très sages, nets, bien du métier, importés d'Angleterre par vendeur : 1<sup>o</sup> « Hanbury », bai, 5 ans, 1<sup>m</sup>64, distingué, 1.500 fr.; 2<sup>o</sup> « Lorna-Doon », baie, 7 ans, 1<sup>m</sup>56, très cob, très longue encolure. 1.800 fr.; 3<sup>o</sup> « Story », noire, 6 ans, 1<sup>m</sup>62, style et type extrêmement fashionables. 2.000 fr.; 4<sup>o</sup> Belle, bonne et forte paire bais du Yorkshire, 6 ans, 1<sup>m</sup>66, 4.000 fr. Ces 5 chevaux ont une valeur très supérieure et sont de toute confiance, essai sur place le plus large. — Comte Joseph Rochaid, Deux-Rives, Dinard. 325

Pour excès de nombre, cheval de selle, ½ s., bai, 1<sup>m</sup>58, 11 ans, net, tr. bon de service, modèle susceptible chasser, monté par dame. 550 fr. — H. Moulin, La Tréfilerie Carignan (Ardennes). 327

Norfolk bretonne, 4 ans, hautes actions, modèle parfait, sagesse absolue, présumée pleine par postier remarquable. 1.200 fr. — Darmaillacq, Maisonneuve, Torfou (Maine-et-Loire). 328

Wertingen, magnifique pur sang anglais, 9 ans, bai, 1<sup>m</sup>67, par Champaubert et Wills, susceptible porter n'importe quel poids, excellent caractère, a gagné environ 18.000 fr. en obstacles, dont le prix Solitaire à Auteuil, susceptible gagner encore nombreuses courses en province. Prix 1.200 fr. seulement, parce que vient d'avoir le feu à l'antérieur gauche et a encore besoin de repos; on échange contre gros irlandais, énergique, pour gros poids. — Adresse, Dorneau, Preignac (Gironde). 329

A vendre 850 fr. jument demi-sang, baie, 1<sup>m</sup>62, 9 ans, très douce montée et attelée, vite aux trois allures. — S'adresser à M. Renon, à Fleuriel, par Huriel (Allier). 330

Hunter, parfait trois allures, très gros sauteur en cross et en concours sous 90 kg. Sain, net et garanties. 3.000 fr. — Ecrire : S., 92, r. de Longchamp, Neuilly (Seine). 331

Poulinière de pur sang de très grande origine, qualifiée de 1<sup>re</sup> catégorie, à vendre prix très modéré, avec droit d'option sur produit à naître. — Carron, haras de Rambouillet. 332

A vendre « Coquet », beauceron bas rouges, primé beauté et concours chiens policiers, pisteur remarquable. Essai à volonté. — A Mouton, 3, boul. Carnot, Le Vésinet (S.-et-O.). 333

A vendre, « Papillote », briquette griffonne vendéenne, 4 ans, 0<sup>m</sup>48, blanche et orange, lançante, jolie voix de hurleuse, 1<sup>er</sup> prix Niort 1910. Prix 150 fr. — Audé-Gauvreau, La Chaise-le-Vicomte (Vendée). 330

Fox-terrier. Cessation élevage, vente totale du chenilfy compris Dusky Despot, Lob Nor et nombreuses lices et chiottes de grande valeur. Prix très réduits. — Georges Leroy, 10, rue Collange, Levallois-Perret (Seine). 334

Je désire vendre une dizaine de daims mouchetés, pour cause d'excès de nombre, à pannauter dans parc clos de murs, animaux très vigoureux. — Faire offres à M. le marquis de Triquerville, château de Cagny, à Cagny (Calvados). 319

Jeune homme, noble, ex-officier de cavalerie, ayant fréquenté plusieurs écoles d'équitation et gagné grands prix en courses et concours hippique, désire s'occuper chez propriétaire d'écuries à Paris, prétentions modestes. — Ecrire, bureau du Journal 335

## PETITES ANNONCES

La Corrida  
PARFUM  
ULTRA  
PERSISTANT

PARFUM  
POUDRE  
LOTION  
SAVON

18 PLACE VENDÔME  
PARIS

ED. PINAUD  
18, PLACE VENDÔME, PARIS

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris  
Un directeur, P. MONOD.